

le respect des droits spirituels de l'Eglise.

M. Grévy leur a répondu :

« Messieurs les cardinaux, je dois aux fonctions que mon pays m'a confiées l'honneur de vous remettre les insignes de la haute dignité que vous ont méritée vos talents et vos vertus, et dont le Souverain Pontife a couronné votre long épiscopat. Je suis heureux d'avoir pu, au nom du pouvoir civil, prendre part à votre élévation.

« Vous invoquez l'autorité constitutionnelle du Président de la République en faveur des droits de l'Eglise. Soyez pleinement rassurés à cet égard. Ces droits ne courent aucun péril. Ils sont sous la sauvegarde des lois, et le gouvernement, s'il ne met point les droits de l'Eglise au-dessus des droits de l'Etat est animé d'une vive sollicitude pour la protection des uns et des autres. »

Cette sollicitude se traduit, on l'avouera, par des actes qui permettent au moins de s'alarmer pour la religion comme pour les droits de la liberté religieuse.

— A l'occasion du projet de loi sur l'enseignement en France, nous lisons dans le *Messenger du Cœur de Jésus* les réflexions suivantes :

« Que veulent les auteurs de ce projet ? Une éducation soustraite à toute influence religieuse. De quel masque hypocrite qu'ils se couvrent et quelques prétextes qu'ils invoquent à l'appui de leurs desseins funestes, c'est à ce but final qu'ils tentent, et il y aurait plus que de la simplicité à ne pas le reconnaître. Exclure du corps enseignant les Congrégations religieuses non autorisées, bientôt après supprimer les autorisations accordées, pour arriver à n'avoir que des maîtres à leur dévotion et selon leur cœur, telles sont les étapes successives que se disposent à franchir d'autant plus rapidement qu'ils trouveront moins de résistance, les francs-maçons auxquels la France a été livrée par le suffrage universel.

« Les catholiques, révoilés enfin par le péril et animés par les nobles exemples de l'épiscopat, se sont levés de toutes parts, prêts à résister, par tous les moyens autorisés par la loi, à l'attaque du radicalisme. Nous ne dirons pas au prix de quels efforts et par quels actes de dévouement et de courage il faut acheter le droit de protester contre les projets du gouvernement. Il serait trop long de citer toutes les vexations et tous les embarras suscités pour empêcher les catholiques de faire signer les pétitions destinées aux Chambres souveraines ; et plusieurs de nos lecteurs seraient tentés peut-être de nous accuser d'exagération, si nous nous arrêtons à leur faire connaître jusqu'où les agents du gouvernement ont osé pousser l'arbitraire. On a vu comment les radicaux, maîtres du pouvoir, ont su comprendre et pratiquer la liberté. »

— Le vicomte Bury, sous-secrétaire d'Etat pour la guerre, qui a abjuré récemment le protestantisme à l'Oratoire de Londres, est le fils aîné du comte d'Albermarle ; il est aussi Pair de son propre droit, ayant été nommé à la Chambre des Lords en 1876. Il s'est marié, en 1855, à une catholique, Sophie, fille de Sir Allan McNab, qui fut premier ministre du Canada. Il fut jadis le secrétaire privé du comte Russell et plus tard il fut nommé intendant du Palais. Lord Bury est le seul membre ca-

tholique du gouvernement conservateur britannique, et son siège dans la Chambre des Pairs le soustrait heureusement à ces revers d'élections qui ont suivi la conversion de Lord Robert Montagu et d'autres membres de la Chambre des Communes.

— La Prusse marche de plus en plus vers l'indifférentisme religieux, pour être sans doute bientôt précipitée, avec une implacable logique, dans le gouffre du socialisme. Le nombre des pasteurs à Berlin, n'atteint qu'un chiffre dérisoire, si on le compare avec celui de la population de cette grande capitale ; et, dans certaines paroisses, même des plus peuplées, puisqu'elles comptent jusqu'à cent mille habitants, les ressources des pasteurs sont si exigües, qu'il leur est impossible de payer les officiers subalternes employés au service du temple.

Mais voici un fait encore plus significatif : le nombre des mariages pour lesquels l'intervention de la religion et du ministre est réclamée baisse de plus en plus.

Un homme placé de manière à pouvoir se rendre un compte exact de la situation, était naguère forcé d'avouer que le quart à peine des mariages contractés à Berlin, parmi les protestants, avait un caractère religieux ; par contre, les divorces se multiplient d'une manière scandaleuse.

Dans le courant de l'année 1878, un seul pasteur a dû présider seize cents fois aux actes par lesquels les époux font proclamer légalement qu'ils se séparent. Par une conséquence inévitable de cet état de choses, la criminalité devient chaque jour plus menaçante ; et l'on constatait, il y a quelque temps, que les prisons de la seule capitale renfermaient quarante et un mille détenus, parmi lesquels on comptait quatorze mille femmes.

Ce chiffre formidable a été dépassé de beaucoup depuis la dernière statistique et, en ce qui touche les femmes seulement, la proportion a atteint le sept pour cent de la population féminine. On a le droit de se demander avec effroi où va cette société naguère encore si fière de ses victoires et engraisée des rançons énormes des vaincus. Les horizons sont bien sombres de ce côté de l'Europe, et il est impossible de ne pas frissonner quand on pense que ces provinces, ravagées par ces maladies terribles, n'ont pas, dans un nombre suffisant d'âmes catholiques, le contre-poids nécessaire aux entraînements qui se préparent et le sel gardé par les miséricordes de Dieu pour sauver les empires d'une complète corruption.

— La misère qui règne actuellement en Angleterre est atroce ; c'est à Londres qu'elle se fait le plus cruellement sentir. Dans les rues on rencontre des troupes d'hommes hâves, déguenillés, chantant ce refrain lugubre : *We have no work to do !* (Nous n'avons pas d'ouvrage !) Et, dérision atroce, ce chant de mendiants, ils le psalmodient sur l'air de Malbrouck, qui est d'origine anglaise et éminemment nationale. Beaucoup de particuliers font donner à manger aux affamés, mais le nombre de créatures à soutenir est si grand que la bienfaisance est impuissante à soulager toutes les misères. Dans les quartiers pauvres la misère est horrible. On meurt littéralement de faim.

La moyenne des malheureux qui meurent de faim, à Londres, a été constatée officiellement : elle est de 100 à 200 par an. Mais on est effrayé en songeant au